



Audit des contrôles internes en matière de rapports financiers à l'Agence de la santé publique du Canada

Réponse et plan d'action de la direction

Présentation au Comité ministériel de vérification de l'Agence de la santé publique du Canada

6 juin 2017

**Version traduite. En cas de divergence entre le présent texte et le texte anglais, la version anglaise a
préséance.**



| Recommandations | Réponse et mesures prévues par la direction | Produits livrables | Date d'achèvement prévue | Responsabilité |
|---|--|--|--------------------------|---|
| <p>Recommandation 1</p> <p>Il est recommandé que le DPF s'assure que le cadre CIRF soit mis à jour pour inclure et affiner les rôles et responsabilités spécifiques du CIRF pour le BDPF et la DCI en vertu du PRP, y compris : l'engagement du BDPF dans l'élaboration des stratégies d'essai et de surveillance, de procédures et dans la formalisation des exigences en matière de rapport.</p> | La direction souscrit à cette recommandation. | | | |
| | <p>La direction renouvellera le cadre de contrôle interne des rapports financiers (CIRF) et les documents qui l'accompagnent pour inclure et affiner les rôles et responsabilités spécifiques du CIRF pour le BDPF et la DCI en vertu du PRP, y compris pour officialiser le partage des résultats des essais et de la surveillance.</p> | <p>1.1 Un cadre CIRF mis à jour qui définit les rôles et responsabilités spécifiques du CIRF pour le BDPF et la DCI en vertu du PRP.</p> | <p>31 octobre 2017</p> | <p>Dirigeant principal des finances en collaboration avec la Direction générale du dirigeant principal des finances de Santé Canada</p> |

| Recommandations | Réponse et mesures prévues par la direction | Produits livrables | Date d'achèvement prévue | Responsabilité |
|--|--|--|--------------------------|--|
| <p>Recommandation 2</p> <p>Il est recommandé que le DPF, de concert avec les responsables des procédés administratifs, s'assure que :</p> <p>(i) les matrices de risque et de contrôle des processus et sous-processus d'affaires comprennent la documentation et le classement des risques spécifiques aux états financiers;</p> <p>(ii) les processus opérationnels et les matrices de risque et de contrôle connexes sont officiellement validés chaque année par les responsables des procédés.</p> | La direction souscrit à cette recommandation. | | | |
| | La direction examinera les matrices existantes de risque et de contrôle pour s'assurer que les risques spécifiques aux états financiers sont documentés et classés et s'assurera que les responsables des processus opérationnels examinent et approuvent officiellement les processus et les contrôles clés chaque année. | 2.1 Les matrices de risque et de contrôle des processus et sous-processus d'affaires seront examinées pour inclure la description et le classement des risques spécifiques aux états financiers. Les matrices de risque et de contrôle actualisées seront partagées. | 31 mai 2018 | Dirigeant principal des finances en collaboration avec la Direction générale du dirigeant principal des finances de Santé Canada |
| | | 2.2 Les procédés visant à valider les processus opérationnels, y compris les contrôles clés effectués sur une base annuelle, seront officialisés, et cette exigence sera | 31 mai 2018 | Dirigeant principal des finances en collaboration avec la Direction générale du dirigeant principal des |

| Recommandations | Réponse et mesures prévues par la direction | Produits livrables | Date d'achèvement prévue | Responsabilité |
|--|--|---|--------------------------|--|
| | | communiquée aux responsables des processus opérationnels au cours de l'exercice de validation annuelle. | | finances de Santé Canada |
| <p>Recommandation 3</p> <p>Il est recommandé que le DPF examine les stratégies et les méthodologies d'essai du CIRF et s'assure qu'au besoin :</p> <p>(i) les méthodologies d'essai s'harmonisent avec l'objectif de l'essai, influence adéquatement et documente la dépendance sur les fonctionnalités existant du système et des contrôles correctifs;</p> <p>(ii) il existe un processus documenté pour l'assurance de la qualité des activités d'essai.</p> | La direction souscrit à cette recommandation. | | | |
| | Dans le cadre de l'examen des matrices existantes de risque et de contrôle, la direction s'assurera que les méthodologies d'essai s'harmonisent avec l'objectif de l'essai et qu'il est possible de réaliser dans la mesure du possible des gains d'efficacité dans les essais. La direction s'assurera également qu'il y a un processus officiel en place pour l'examen des activités d'essais par les pairs et les superviseurs. | <p>3.1 Les matrices de risque et de contrôle feront l'objet d'une révision ou d'une mise à jour, au besoin, pour harmoniser les méthodologies d'essai avec l'objectif de l'essai et les contrôles clés.</p> <p>Les possibilités de gains d'efficacité dans les méthodologies de conception et d'essai seront déterminées, le cas échéant.</p> | 31 mars 2018 | Dirigeant principal des finances en collaboration avec la Direction générale du dirigeant principal des finances de Santé Canada |

| Recommandations | Réponse et mesures prévues par la direction | Produits livrables | Date d'achèvement prévue | Responsabilité |
|-----------------|---|--|--------------------------|--|
| | | 3.2 Un processus d'approbation des activités d'essai et une liste de contrôle de l'assurance de la qualité seront officialisés et mis en place pour un essai à compter de 2017-2018. | 31 mars 2018 | Dirigeant principal des finances en collaboration avec la Direction générale du dirigeant principal des finances de Santé Canada |